

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 30 JANVIER 2020

DELIBERATION N°2020-11

**OBJET : Exercice 2019 – Budget Principal
Approbation Compte Administratif et Arrêt du Compte de Gestion**

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

Administrateurs titulaires présents

Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, TENE, LAVAL, RASPEAU.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Mme AMIEL représentée par M. POUVILLON, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. CALAS représenté par M. FONTES.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

Mme SORIANO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

Néant

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mme VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

Contenu délibération :

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2019 du Comptable Public afférent au budget principal du Centre de Gestion 31 ;
- examiner et approuver le Compte Administratif 2019 afférent au même budget principal.

Après présentation des données financières afférentes à la clôture de l'exercice 2019, pour le budget principal de l'établissement, l'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, le Président se retire et l'assemblée est présidée par Monsieur André CLEMENT, 1^{er} vice-président.

Monsieur André CLEMENT propose d'arrêter le Compte Administratif afférent au Budget Principal, pour l'exercice 2019, comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	9 314 641,64€	Dépenses	347 839,32€
Recettes	8 737 022,80€	Recettes	379 511,06€
Déficit de l'exercice	-577 618,84€	Excédent de l'exercice	31 671,74€
Excédent reporté	7 633 727,98 €	Déficit reporté	-23 428,64€
Résultat global	7 056 109,14€	Résultat global	8 243,10€

Après en avoir délibéré et après examen du Compte de Gestion, étude du Compte Administratif, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en ce qui concerne le budget principal 2019 :

- d'approuver le Compte de Gestion 2019 établi par le Payeur Départemental,
- d'approuver les résultats 2019 et d'adopter le Compte Administratif 2019, qui est conforme au Compte de Gestion 2019 établi par le Payeur Départemental ;
- de donner mandat au Président pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,
Le 30 Janvier 2020

Le Président,

Pierre IZARD